

Paris, le 18 novembre 2020

La CSMF appelle les autres syndicats de médecins libéraux à quitter les négociations conventionnelles pour faire plier l'État

La crise sanitaire majeure a fait prendre conscience aux Français combien notre système de santé traversait des périodes très difficiles et était certainement sous financé. La crise de l'hôpital était connue, et le gouvernement a fait du Ségur de la santé un Ségur de l'hôpital.

La crise de la médecine libérale est plus insidieuse, se traduisant par une diminution de l'offre de soins et un délitement du maillage territorial. Les Français le ressentent bien, parce qu'ils ont du mal à trouver un médecin traitant ou à accéder dans un délai raisonnable à un médecin spécialiste.

Dans ce contexte, le gouvernement a présenté un Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale indigne de la reconnaissance qu'il doit à la médecine libérale et à son engagement dans cette crise sanitaire. Alors que les dizaines de milliards d'euros sont prévues à la fois pour valoriser les salaires des personnels des hôpitaux mais également pour permettre un investissement massif dans les structures immobilières et les équipements hospitaliers, une misère de 300 millions d'euros est prévue pour l'ensemble des soins de ville !

Le gouvernement ignore-t-il l'état de la médecine libérale qui n'attire plus les jeunes générations ?
Le gouvernement ignore-t-il la nécessaire réorganisation de la médecine libérale, l'indispensable soutien à une meilleure organisation et un regroupement physique ou virtuel des médecins ?

La médecine libérale mérite un investissement massif tant en médecine générale qu'en médecine spécialisée.

Devant ce mépris renouvelé du gouvernement actuel, les négociations conventionnelles n'ont plus de sens. La CSMF appelle les syndicats qui sont encore autour de la table de la négociation à quitter cette négociation conventionnelle, afin d'exprimer au gouvernement leur colère devant si peu de moyens pour la médecine libérale.

La défense de la médecine libérale nécessite aujourd'hui un rassemblement des énergies pour faire plier l'État.

C'est pourquoi la CSMF appelle tous les syndicats médicaux à s'unir pour défendre la médecine libérale avant qu'il ne soit trop tard.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président
06 07 86 08 83
jp.ortiz@csmf.org

Relations presse : Adrien Chapron
01 43 18 88 17 / com@csmf.org

Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) www.csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.